

# PASSAGE

Rapport du Canada sur l'interdiction des mines terrestres

HIVER 1998  
numéro 8



MAECI



On peut se procurer des renseignements imprimés ou multimédias sur les mines et sur leur interdiction par l'intermédiaire du MAECI.

Lancé par le MAECI en septembre 1998, ce programme est géré de concert avec les partenaires d'Action Mines Canada et avec la Croix-Rouge canadienne. Grâce à ce programme, des milliers de jeunes Canadiens ont obtenu de l'information sur la crise causée par les mines terrestres à la faveur d'exposés présentés dans les écoles et d'autres centres locaux par les Ambassadeurs. Des centaines de ces jeunes ont pris part à des activités de mobilisation, comme des journées de sensibilisation aux mines terrestres et une collecte de fonds dont le thème était « Dansons pour vaincre la peur ». Le printemps dernier, les adolescents intéressés par la question ont été invités à approfondir leurs connaissances et à s'engager davantage en participant aux conférences régionales de jeunes tenues en mai 1999. Les comptes rendus de leurs activités diffusés par la radio, la télévision et la presse ont contribué à faire mieux connaître le PJAACM.

Afin de promouvoir le financement durable de l'action contre les mines, le MAECI a constitué, avec Action Mines Canada, le Fonds canadien contre les mines terrestres. Ce Fonds, lancé par le ministre Axworthy en septembre 1998, offre aux entreprises et aux particuliers du Canada la possibilité de faire des dons pour les initiatives de déminage et d'assistance aux victimes.

